

Des prêts de véhicules pour lever le frein à l'emploi



Dépourvu de moyen de locomotion motorisée, Franck Gauffeny, 32 ans, se fait prêter une voiturette pour se rendre sur son nouveau lieu de travail. Une solution provisoire, le temps de se constituer une épargne pour l'achat d'un véhicule.

Ouest-France

La mobilité est l'un des premiers freins dans la recherche d'emploi. Depuis septembre, le chantier d'insertion L'Éclaircie met à disposition une cinquantaine de véhicules pour favoriser l'embauche.

L'initiative

Sans sa voiturette, Franck Gauffeny, 32 ans, n'aurait probablement pas pu décrocher son CDD d'agent de tri au mois de septembre. Cet été encore, l'habitant du May-sur-Èvre était dépourvu de moyen de transport motorisé.

Pour se rendre sur son lieu de travail à Cholet, le Fil d'Ariane, sur la zone d'activités économique du Cormier, il aurait fallu « **trois bonnes heures de marche** » ou « **une heure de bus** » – quand il y en a, Franck a des horaires atypiques... Contre désormais « **un quart d'heure en voiture** ». Un coup de pouce bienvenu du chantier d'insertion L'Éclaircie.

Dix points relais dans le Choletais et les Mauges

Depuis le 1^{er} septembre, l'association choletaise met à disposition vingt-trois véhicules électriques (1), voiturettes et scooters, dans trois points relais

de l'agglomération de Cholet (dans les centres sociaux du Planty et Pasteur à Cholet, ainsi que le Coin de la rue à Vihiers).

Les Mauges ne sont pas oubliés de l'équation. Trente-trois véhicules sont prêtés dans sept points relais dispersés sur le territoire de Mauges Communauté.

Une aide uniquement accessible sur prescription

Déjà déployé dans d'autres territoires de l'Anjou, ce dispositif baptisé Mobil'izi qui « **s'est monté en deux ans** » est cofinancé par l'État, la Région, le Département, Cholet Agglomération, Mauges Communauté et l'entreprise Michelin.

Il est exclusivement « **destiné aux personnes à partir de 16 ans en recherche d'emploi, aux bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active), aux stagiaires ou apprentis présentant des difficultés de mobilité dans le but de faciliter leur trajet du domicile au travail** », présente François Larribe, directeur de L'Éclaircie.

Pour accéder à cette aide, il faut obtenir une prescription. Provenant d'un organisme de formation, d'une agence d'intérim, de France Travail ou de la Mission locale.

Un prêt sur quatre mois

« **Ce n'est pas tout public, insiste François Larribe. Nous ne sommes pas une agence de location de véhicule.** » L'attribution d'un véhicule est entérinée par le point relais.

Au centre social du Planty, c'est le rôle de Nathalie. « **Je reçois les personnes sur entretien et en fonction de leurs besoins, sur un jour, une semaine ou un mois, je leur prête un véhicule s'il en reste, car il y a beaucoup de demandes.** »

Quatre ou six euros la journée

Le prêt de véhicule est provisoire. Pas plus de quatre mois. Un répit afin de trouver une alternative à moindre coût (entre 4 € et 6 € par jour selon le véhicule emprunté). Et qui permet à Franck, détenteur du permis de conduire, d'épargner « **pour pouvoir [s'] acheter une voiture d'occasion** » l'année prochaine.

Lucile MOY.

(1) Ils sont assemblés en France dans l'agglomération de Poitiers (Vienne), à Nieuil-L'Espoir (Nouvelle-Aquitaine) par la jeune marque IMF. « **Je les ai choisis dans la volonté de favoriser l'emploi de proximité** », assume François Larribe, le directeur de L'Eclaircie.